

DISPARITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ETRANGÈRE ?

Jean-Marc GASTELLU - ORSTOM

Tout au long de l'enquête menée dans le Moronou (1), de mars 1977 à février 1979, l'une des plaintes les plus fréquentes émises par les planteurs avait trait à la disparition de la main-d'œuvre étrangère, qui irait de pair avec celle de la forêt. Il était important de mesurer le phénomène pour voir quelle en était la portée.

Or, dans chaque sous-préfecture du Sud-Est, dans les sous-secteurs de la Direction du Développement Rural, sont conservés des cadastres relevés par l'administration coloniale entre 1954 et 1956, avec plan d'ensemble et données chiffrées. Il s'agit là d'une chance inappréciable pour le chercheur de terrain, car ces cadastres permettent une comparaison dans le temps, à l'échelle des villages. Parmi les multiples renseignements contenus dans des cahiers manuscrits figurent la composition de la population de chaque exploitation (divisée en : "hommes", "femmes", "garçons", "filles", "étrangers"), les superficies de chaque parcelle cultivée en cacao ou en café, l'année de plantation, les productions complémentaires (kola), des observations sur l'entretien des plantations..... et même sur l'état d'esprit du planteur ("planteur de bonne volonté", etc.) ! Ces données appellent donc un rapprochement avec le résultat des enquêtes menées entre 1977 et 1979 dans le Moronou.

(1) Sous-préfecture d'ARRAH, de BONGOUANOU et de MBATTO, rattachées d'abord à la Préfecture de DIMBOKRO, puis à celle de BONGOUANOU.

Cahier du Cires, n° 23, 1979.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 73 ex A

Cote : B

Date : 9 MARS 1981

Cette comparaison se fonde sur une démarche particulière : en effet, elle est établie à l'échelle la plus étroite de l'organisation économique, celle de l'exploitation agricole. La recherche de données à cette échelle pose des difficultés spécifiques lorsque le chercheur s'est donné pour objectif de partir des unités concrètes telles qu'elles existent sur le terrain, et non d'unités définies *a priori*. En particulier, aucune base de sondage n'existait pour entreprendre l'enquête de terrain, puisque le critère de stratification retenu était la superficie cultivée. Il a fallu procéder de manière différente : choisir de façon arbitraire parmi les nombreux villages du Moronou, en raison de critères parfois extra-économiques (par exemple : insertion locale du chercheur). Une fois le travail de terrain terminé, n'ont été retenues, parmi les exploitations enquêtées, que celles cadastrées à une époque récente (entre 1976 et 1978), de façon à obtenir un groupe homogène, comparable à celui de 1954-56. Il n'est donc pas question de représentativité statistique.

Aussi, les chiffres obtenus doivent-ils plus être considérés comme des *indicateurs*, permettant de souligner l'importance de certains phénomènes, que comme des certitudes à jamais acquises. D'ailleurs, l'un des buts de ce séminaire réside dans un échange d'informations : les résultats obtenus à une échelle très étroite seront validés ou infirmés par des enquêtes menées à une échelle plus vaste (Recensement National Agricole, Recensement National Démographique, ...).

D'autres difficultés se sont présentées. D'abord, quelques cadastres ont disparu ; le parallèle dans le temps ne pourra pas toujours être établi avec rigueur pour un même village (1). Ensuite, le groupe homogène des plantations

(1) Une opération urgente, qui concerne à la fois le Ministère de l'Agriculture et les Archives Nationales de Côte-d'Ivoire, est celle de la conservation et de l'archivage des cadastres des années 1954-56, qui constituent une source unique et fondamentale pour élaborer une future histoire économique du Sud-Est.

D'autre part, un registre comparable, distinct et daté, devrait être ouvert de nos jours dans chaque sous-secteur de la Direction du Développement Rural, afin de centraliser toutes les mesures de superficies effectuées

observées entre 1977 et 1979 est de moindre importance que celui de 1954-56 à qui il doit être comparé. Le premier groupe est composé, d'une part, de quarante-six exploitations étudiées personnellement par le chercheur à partir d'une liste fournie par la Direction des Statistiques Rurales, et, d'autre part, de soixante-cinq plantations analysées par un collaborateur technique de l'ORSTOM dans trois villages de Moronou (1)(2). Les résultats du premier groupe sont plus contestables que ceux du second (1954-56), exhaustifs à l'échelle des villages. Enfin, cette enquête s'est adressée aux seuls planteurs, et jamais aux manœuvres, difficiles à atteindre, il est vrai, dans leurs campements. Les renseignements obtenus sur les manœuvres sont donc indirects ; il est ainsi délicat d'évaluer leur exacte rémunération, car un même manœuvre peut se livrer à divers travaux chez différents planteurs.(3).

Les difficultés de la comparaison étant soulignées, il a paru cependant utile de l'effectuer, et de chercher à vérifier s'il y a disparition de la main-d'œuvre étrangère dans le Moronou. Cette vérification sera opérée en deux

sur les plantations, dont le seul témoignage qui subsiste est souvent un "certificat de planteur", promis à la perte ou au vol, quand il n'a pas été donné aux enfants de la maison pour leur inscription à l'école.

- (1) Enquête menée par KWAME NGUESSAN Pascal, que je remercie tout particulièrement.
- (2) Le nombre d'exploitations observées dans chacun des trois villages a été le suivant :
- | | |
|--------------------------------|------------------------|
| AGBOSSOU (S/P de BONGOUANOU) : | 77 sur 376 (20,48 %) |
| ASSOUMOUKRO (S/P de MBATTO) : | 122 sur 1095 (11,40 %) |
| KOUASSIKRO (S/P d'ARRAH) : | 82 sur 596 (13,76 %) |
- L'indisponibilité des planteurs explique de telles variations. De plus, AGBOSSOU a bénéficié de deux enquêtes conjointes, dont l'une menée par ASSANE DJETO Marcel, dans le quartier dioula.
- (3) AFFOU YAPI S., élève de l'ORSTOM, a personnellement enquêté auprès des manœuvres du canton Ketté en pays Akyé. Les résultats sont en cours de rédaction.

étapes : d'abord le phénomène sera étudié tel qu'il est perçu par les planteurs, puis, il sera présenté tel qu'on peut l'appréhender par les chiffres.

1°) La plainte du planteur

Avant de procéder à une comparaison dans le temps, il convient de présenter le phénomène tel qu'il est perçu de nos jours dans le Moronou. Il faut, dès lors, analyser les opinions des planteurs sur la main-d'œuvre étrangère qu'ils utilisent, puis, décrire la situation actuelle de cette main-d'œuvre.

A) Ce que pensent les planteurs

Trente-cinq planteurs, sur quarante-six interrogés par le chercheur éprouvent de grandes difficultés, selon eux, à recruter des manœuvres étrangers. Ces difficultés se présentent pour les trois catégories de manœuvres, définies selon les modalités de leur rémunération : les travailleurs payés selon un partage du produit (*abusan* et *abugnán*), ceux rémunérés à la tâche ("contrats") et enfin ceux rétribués selon la durée de leur travail ("annuels", "mensuels", "journaliers").

Lorsque les planteurs sont interrogés sur le type de main-d'œuvre le plus intéressant pour eux, c'est-à-dire celui qui leur permet de conserver la plus grande partie du produit, ils fournissent les réponses suivantes :

| | | |
|--------------------------------------|---|--------------|
| partage du produit (<i>abusan</i>) | : | 21 |
| travail à la durée | : | 20 |
| travail à la tâche | : | 2 |
| non-réponse | : | <u>3</u> |
| | | 46 planteurs |

Il y aurait donc, selon eux, à la fois raréfaction de toutes les catégories de manœuvres et recherche privilégiée des manœuvres rémunérés selon un partage du produit ou selon la durée du travail. Afin de mieux connaître leurs opinions, il devient intéressant d'exposer leurs arguments en faveur ou au détriment de chacune de ces catégories.

Les raisons invoquées en faveur des manœuvres payés selon un partage du produit sont contre-balancées par des inconvénients. Tout d'abord, ce genre de manœuvres est facile à recruter, car ils s'informent de l'état des plantations, et leurs préférences iront à une exploitation d'un bon rendement, puisque leur rétribution est proportionnelle à la récolte. De plus, les manœuvres sont intéressés à la production, et donc obligés de travailler même quand le planteur est absent ; la gestion de l'exploitation s'en trouve d'autant facilitée. Dans le même sens, il est fait remarquer que la rémunération suit les aléas de la récolte : quand la production est mauvaise, la rémunération des manœuvres n'obère pas trop le revenu du planteur, tandis que celle des travailleurs à la tâche a été fixée à l'avance et devient pesante. Ensuite, cette catégorie de manœuvres, résidant en permanence dans les campements du planteur, reste disponible pour des travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus dans l'accord verbal passé au départ. Dès lors, ces manœuvres peuvent être utilisés en sus comme "contrats" ou "mensuels", et recevoir un supplément de revenu. Enfin, les manœuvres payés selon un partage du produit ont l'obligation de procéder, après la récolte, au défrichement d'une nouvelle parcelle au profit de leur employeur. Ce défrichement est gratuit, alors qu'il serait chèrement payé s'il était effectué par des "contrats".

En revanche, les manœuvres rémunérés selon un partage du produit sont payés à l'époque de la traite, c'est-à-dire à la récolte ; ils ont donc tendance à négliger l'opération culturale qu'ils doivent encore accomplir : le défrichement annuel gratuit. Ensuite, quand ces manœuvres sont d'origine Mossi, ils sont de préférence recrutés par des chefs de quartier Mossi, avec qui il est difficile d'entrer en compétition (filières villageoises privilégiées). De plus, ce type de manœuvres prélève la base de son alimentation dans le champ de vivriers qui a été planté et cultivé par le chef d'exploitation et ses épouses ; les planteurs se plaignent beaucoup d'être dépeuplés de ce qui est nécessaire à leur autoconsommation, et d'être obligés de passer par le marché. Enfin, il est impossible de se défaire d'un mauvais manœuvre de cette catégorie : le renvoi n'est possible qu'après la traite.

L'abondance des arguments développés pour ou contre ce type de manœuvres montre l'importance qu'ils ont acquise dans l'économie agricole de Moronou.

Les manœuvres rémunérés selon la durée de leur tâche ("annuels", "mensuels" et "journaliers") présentent des avantages quant aux modalités de paiement et quant à l'organisation du travail. Comme leur rémunération est forfaitaire et fixée à l'avance, elle n'est pas liée à la production : en cas de bonne récolte, le planteur est gagnant, puisqu'il ne doit que ce qui a été convenu. De plus, le paiement n'intervient qu'à l'achèvement des travaux, alors que pour la catégorie des manœuvres précédente la rétribution était versée à la traite ; l'autorité du planteur en est accrue. Enfin, les manœuvres qui travaillent à la durée sont astreints à toutes les tâches demandées par le planteur. Ces manœuvres détiennent moins d'autonomie que les *abusan* attachés à une parcelle, à la production de laquelle ils sont directement intéressés. Les "mensuels" qui n'ont pas offert toute satisfaction peuvent être aisément renvoyés à la fin du mois. Quant aux annuels, ils sont adressés à un autre planteur quand les travaux à effectuer chez leur employeur ont été achevés, ce qui permet de partager la dépense entre plusieurs chefs d'exploitation.

L'avantage de l'emploi de travailleurs rémunérés à la tâche ("contrats") est qu'ils n'ont pas à être surveillés tout au long de leur travail, puisqu'ils ne sont pas payés tant qu'ils n'ont pas achevé ce qui leur avait été assigné. Mais, en revanche, ils sont estimés trop chers et accomplissant leur besogne de façon trop hâtive, de façon à cumuler plusieurs "contrats" au cours d'une même saison agricole ; les travailleurs rétribués selon la durée leur sont donc préférés.

En définitive, les planteurs du Moronou se plaignent de trouver difficilement des manœuvres et souhaiteraient recruter de préférence des *abusan*, des "mensuels" et des "annuels", car ces catégories leur permettent de conserver à leur profit la majeure partie du produit tout en leur facilitant les tâches de gestion de l'exploitation. Face à ces souhaits, il convient de présenter la situation actuelle.

B) Ce que sont les manœuvres

Il faut distinguer deux groupes parmi les manœuvres du Moronou (1) : le groupe des manœuvres permanents, qui englobe ici tous les manœuvres rémunérés selon un partage du produit (*abusan* et *abugnan*), et le groupe des manœuvres temporaires, qui assemble toutes les autres catégories ("contrats", "annuels", "mensuels", "journaliers"). Cette distinction peut paraître arbitraire pour les "annuels" ; elle ne prête pas à conséquence, étant donné le faible nombre d'"annuels" (2). Dans les trois villages d'enquête, ont été dénombrés 789 manœuvres permanents et 1.290 manœuvres temporaires.

1.- Les manœuvres permanents

Les manœuvres permanents sont, dans leur quasi-totalité, des *abusan* (787 *abusan*). Ces *abusan* sont en grande majorité originaires de la Haute-Volta :

| Pays d'origine | Nombre |
|------------------|------------|
| Haute-Voltaire | 673 |
| Côte-d'Ivoire | 78 |
| Mali | 26 |
| Bénin | 2 |
| Non-réponses | 10 |
| T O T A L | 789 |

(1) Sont présentés ici les résultats acquis auprès de 281 chefs d'exploitation des villages d'AGBOSSOU et de KOUASSIKRO.

(2) 22 "annuels" pour 2.079 manœuvres recensés.

Plus précisément, il s'agit de Mossi :

| Ethnies | Nombre | Ethnies | Nombre |
|---------|--------|--------------|--------|
| Mossi | 550 | Malinké | 20 |
| Lobi | 64 | Divers | 102 |
| Baoulé | 28 | (13 ethnies) | |
| Agni | 25 | TOTAL | 789 |

Cette main-d'œuvre permanente est, en réalité, peu stable, puisque 61,72 % ont une durée d'installation inférieure à 3 ans et 92,52 % inférieure à dix ans :

| Durée d'installation | Nombre | % cumulés |
|----------------------|--------|-----------|
| 1 an | 195 | 24,71 % |
| 2 ans | 155 | 44,36 % |
| 3 ans | 137 | 61,72 % |
| 4 ans | 85 | 72,49 % |
| 5 ans | 28 | 76,04 % |
| de 6 à 10 ans | 130 | 92,52 % |
| de 11 à 15 ans | 23 | 95,44 % |
| au-delà de 15 ans | 17 | 97,59 % |
| non-réponses | 19 | 100 % |

Cependant, il arrive de rencontrer, en cours de visite des plantations de vieux manoeuvres Mossi que les autochtones sont fiers de montrer, soit qu'ils les aient encore à leur service, soit qu'ils les aient installés sur leur terre en tant que planteurs (1)? Ces exceptions font

(1) Pource qui concerne le passage du statut de manoeuvre à celui de planteur, consulter :

D. ASSANE DJETO Marcel : "La problématique de l'implantation étrangère dans le Moronou".

ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Sciences Humaines, Octobre 1977, 38 p., multigr.

d'autant mieux ressortir l'instabilité frappante des manoeuvres permanents, que démontrent les chiffres.

Une des causes de cette instabilité pourrait être le jeune âge de cette population. Mais, étant donnée l'incertitude générale qui enveloppe tout ce qui touche à la détermination précise de l'âge en milieu rural, il aurait été présomptueux de demander l'âge des manoeuvres aux chefs d'exploitation interrogés (1). Un biais a été utilisé : le statut matrimonial. La grande majorité des manoeuvres permanents est célibataire, puisque seulement 148 (18,76 %) sont mariés, dont 80 avec une épouse (10,14 %) :

| Nombre d'épouses | Nombre de manoeuvres permanents | Nombre d'épouses | Nombre de manoeuvres permanents |
|------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|
| 1 épouse | 80 | 7 épouses | 1 |
| 2 épouses | 43 | 8 épouses | - |
| 3 épouses | 13 | 9 épouses | - |
| 4 épouses | 7 | 10 épouses | 1 |
| 5 épouses | 2 | | |
| 6 épouses | 1 | T O T A L | 148 |

Or, état matrimonial et nombre d'épouses sont étroitement liés, en milieu rural africain, à l'âge. La grande majorité des manoeuvres permanents est donc jeune, ce qui corrobore tout à fait les impressions recueillies au cours des visites de campements.

(1) L'âge est certifié grâce à une "carte nationale d'identité", elle-même établie à partir d'un "jugement supplétif". Or, ce jugement supplétif n'est recherché qu'en fonction de buts bien précis : inscription à l'école, service militaire, etc... De toute évidence, il n'y a aucune correspondance entre l'âge "déclaré" et l'âge physique.

Le fait d'avoir des enfants est, lui aussi, lié à l'âge. Or, le nombre de manoeuvres permanents qui ont des enfants est inférieur à celui des hommes mariés. Ce nouveau critère confirme et renforce le précédent : les manoeuvres permanents sont jeunes.

| Nombre d'enfants | Nombre de manoeuvres permanents | Nombre d'enfants | Nombre de manoeuvres permanents |
|------------------|---------------------------------|------------------|---------------------------------|
| 1 enfant | 19 | 7 enfants | 4 |
| 2 enfants | 41 | 8 enfants | 3 |
| 3 enfants | 25 | 9 enfants | 3 |
| 4 enfants | 18 | 10 enfants | 2 |
| 5 enfants | 10 | au-delà 10 enf. | 2 |
| 6 enfants | 7 | T O T A L | 134 |

La rémunération des manoeuvres permanents est proportionnelle à la récolte : un tiers de la production pour une équipe sous le régime de l'*abusan*, la moitié pour une équipe en *abugnan* ; cette dernière catégorie est rare, et ne contient, de préférence, que des proches parents du planteur (fils, neveux, etc.). Pour calculer le revenu par tête, il convient de diviser la rémunération d'une équipe par le nombre de manoeuvres permanents qui la composent. Ce revenu par tête varie grandement pour la récolte 1976-1977 (1) :

(1) Le total général du tableau suivant (989 manoeuvres permanents) ne correspond pas à celui obtenu par l'enquête (789). Cela tient au fait que certains manoeuvres ne produisent que du café, d'autres que du cacao, et d'autres enfin les deux cultures à la fois. Ces chiffres seront rectifiés dans le rapport définitif.

| Ventes totales | Nbre de manoeuvres permanents | % cumulés |
|----------------------------|-------------------------------|--------------|
| Moins de 10.000 F.CFA | 39 | 3,94 % |
| de 11.000 à 20.000 F.CFA | 93 | 13,34 % |
| de 21.000 à 30.000 F.CFA | 118 | 25,27 % |
| de 31.000 à 40.000 F.CFA | 50 | 30,33 % |
| de 41.000 à 50.000 F.CFA | 112 | 41,65 % |
| de 51.000 à 60.000 F.CFA | 194 | 61,27 % |
| de 61.000 à 70.000 F.CFA | 63 | 67,64 % |
| de 71.000 à 80.000 F.CFA | 60 | 73,71 % |
| de 81.000 à 90.000 F.CFA | 88 | 82,61 % |
| de 91.000 à 100.000 F.CFA | 24 | 85,04 % |
| de 101.000 à 150.000 F.CFA | 103 | 95,46 % |
| de 151.000 à 250.000 F.CFA | 39 | 99,40 % |
| de 251.000 à 500.000 F.CFA | 5 | 99,90 % |
| au delà de 500.000 F.CFA | 1 | 100 % |
| T O T A L | 989 | 100 % |

Un quart des manoeuvres permanents obtient un revenu maximum de 30.000 F.CFA, un peu moins du tiers un revenu maximum de 40.000 F.CFA, et les deux tiers tirent de leur production une rémunération maximale de 70.000 F.CFA. Les fréquences les plus fortes sont attachées aux tranches de revenu comprises entre 41.000 et 60.000 F.CFA. Les écarts de revenu sont élevés, la rémunération la plus forte étant comprise dans la tranche allant de 531.000 à 540.000 F.CFA. Il s'agit, rappelons-le, d'une population de jeunes célibataires. Dans ces conditions, on comprend que l'incitation à l'émigration des Voltaïques vers la Basse Côte-d'Ivoire reste élevée, surtout lorsque l'on compare les chiffres précédents à la moyenne nationale du revenu net monétaire par exploitant en Haute-Volta en 1977 :

30.000 F.CFA pour une famille de 8,4 personnes (1).

(1) O. Dieudonné OUEDRAOGO : "La vallée du Kou : un sous-espace aliéné". Communication pour le colloque ORSTOM-CNRS, Ouagadougou, Décembre 1978, p. 7.

Même si tous les manœuvres permanents de la Basse Côte-d'Ivoire ne perçoivent pas des rémunérations très fortes, il suffit de quelques exceptions spectaculaires pour agir par "appel" vers leurs jeunes parents restés au pays. La seule solution à cette hémorragie d'hommes, pour la Haute-Volta, consiste en l'aménagement de périmètres irrigués qui permettent d'obtenir des revenus monétaires par exploitant compétitifs avec les gains des manœuvres permanents en zone forestière, et ceci malgré les inconvénients de toute opération de développement (1).

A ce revenu d'un individu perçu en tant que manœuvre permanent, il faut parfois ajouter d'autres gains obtenus à titre de manœuvre temporaire, lorsque le même manœuvre est engagé par son employeur pour des tâches qui ne sont pas prévues dans le contrat d'*abusan*.

2.- Les manœuvres temporaires

La grande majorité de manœuvres temporaires des trois villages est engagée en tant que "contrats" (2) :

| Catégories de manœuvres temporaires | Nombre de manœuvres |
|-------------------------------------|---------------------|
| Contrat | 1.062 |
| Journaliers | 175 |
| Mensuels | 31 |
| Annuels | 22 |
| T O T A L | 1.290 |

(1) D. OUEDRAOGO (op. cit.) fournit le revenu net monétaire par exploitant suivant : 257.200 F.CFA en 1977 en périmètre irrigué. Pour les inconvénients de ce genre d'opérations, voir aussi :

Thierry HARTOG : "La vallée du Kou : un exemple d'intervention planifiée et d'encadrement paysan dans l'Ouest voltaïque".

Communication pour le colloque ORSTOM-CNRS, Ouagadougou, Décembre 1978, 9 p. multigr.

(2) Dans ce tableau, le travail des "journaliers" et des "mensuels" n'a pas été corrigé par le nombre de journées ou de mois accomplis.

Le travail à la tâche, quoique réputé très coûteux, est donc plus recherché que le travail à la durée. En fait, ces chiffres ne font pas ressortir la logique qui préside à l'organisation du travail agricole au sein de l'exploitation. Les manœuvres permanents accomplissent le travail principal : les nettoyages, la récolte et le nouveau défrichement. Les "contrats" sont souvent utilisés pour seconder les manœuvres permanents dans la besogne des nettoyages, essentielle pour une bonne productivité des exploitations. Les journaliers sont appelés à l'époque de la plantation du café et du cacao. Quant aux "mensuels" et "annuels", ils sont recrutés pour tous les types de travaux, là où les catégories précédentes de main-d'œuvre se révèlent insuffisantes. De plus, cette organisation du travail n'est pas statique : il est évident qu'un planteur ne peut embaucher des manœuvres permanents, payés sur la récolte, lorsqu'une plantation n'est pas entrée dans sa phase de production ; il aura alors recours à des "contrats" pour les opérations pour lesquelles la main-d'œuvre familiale sera insuffisante, et cela pendant les quatre ou cinq premières années de la vie de sa plantation.

De même que pour les manœuvres permanents, la grande majorité des manœuvres temporaires est d'origine Mossi :

| Ethnies d'origine | Nombre de manœuvres temporaires |
|--------------------|---------------------------------|
| Mossi | 1.002 |
| Zerma | 81 |
| Malinké | 59 |
| Baoulé | 44 |
| Samogo | 21 |
| Agni | 20 |
| Divers (5 groupes) | 50 |
| Non-réponses | 34 |
| T O T A L | 1.290 |

Les rémunérations moyennes par an et par tête ne sont guère élevées :

| Catégories de manoeuvres temporaires | Rémunérations moyennes par tête et par an |
|--------------------------------------|---|
| Contrats | 16.543,8 F.CFA |
| Journaliers | 2.404,6 F.CFA |
| Mensuels | 18.935,5 F.CFA |
| Annuels | 33.727,3 F.CFA |

Paradoxalement, les "contrats", qui ont la réputation d'être onéreux, coûtent moins que les annuels ; il est vrai qu'il s'agit d'une rémunération par tête, et que les "contrats" sont engagés en équipe alors que les travailleurs à la durée sont engagés individuellement. De toute façon, ces rémunérations moyennes ne doivent pas être considérées en tant que telles, mais combinées avec les gains des manoeuvres permanents.

En conclusion, les manoeuvres du Moronou sont, dans leur grande majorité, d'origine Mossi, jeunes, et ils ne séjournent guère longtemps à l'extérieur de leur pays ; ils travaillent de préférence en *abusan* ou en tant que "contrats" (1). Ils obtiennent des gains individuels supérieurs au revenu monétaire net d'un chef d'exploitation resté en Haute-Volta, ce qui explique leur forte incitation à une migration de travail vers la zone forestière ivoirienne.

-
- (1) Pour connaître les raisons internes à la société Mossi qui expliquent cette propension différentielle à la migration, il convient de se reporter aux travaux de l'équipe de l'ORSTOM, dont :
- ANCEY (G.) : "La monnaie mossi. Un pouvoir non libérateur de règlement". Ouagadougou, ORSTOM, 1974, 176 p., multigr.
- KOHLER (J.-M.) : "Les migrations des Mossi à l'Ouest". Paris, ORSTOM, Travaux et Documents n° 18, 1972, 166 p.
- ORSTOM : "Facteurs et systèmes de production de la société mossi d'aujourd'hui. Migrations, travail, terre et capital". Ouagadougou, ORSTOM, 1974, 123 p., multigr.

Il reste à mesurer si cette masse de travailleurs étrangers est en diminution ou non depuis vingt ans.

2°) Vingt ans plus tôt

La comparaison de la situation actuelle de la main-d'œuvre étrangère dans le Moronou avec ce qu'elle était il y a vingt ans nécessite quelques précautions préalables. Tout d'abord, cette comparaison sera effectuée à l'échelle de la communauté de production, définie comme le "groupe de personnes qui contribuent à la création et à la fourniture du produit" (1). Cette communauté de production se compose de deux cellules économiques : une cellule domestique, formée par le planteur, ses épouses et leurs enfants ; une cellule étrangère, qui englobe les manœuvres étrangers, leurs épouses et leurs enfants. Ces deux cellules sont dissociées dans l'espace, puisque la résidence principale de la première reste au village, alors que celle de la seconde est le campement. Dans cette communauté de production ne seront pris en considération que trois groupes d'agents : les hommes et les femmes domestiques, et les manœuvres permanents (*abusari*). En effet, dans les cadastres des années 1954-1956, n'ont été recensés que ces étrangers permanents (2), et la comparaison ne doit porter que sur des catégories homogènes. La question se posait de savoir s'il fallait retenir ou non les "femmes domestiques" ; la solution a été positive, car leur apport à la production semble important, surtout pour les cultures vivrières ; à l'inverse, les épouses des manœuvres ont été délaissées, car leur travail semble confiné aux tâches ménagères (3).

(1) J.-M. GASTELLU : "Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique".
ORSTOM, Centre de Patit Bassam, mars 1979, p. 4.

(2) Une colonne était prévue, en 1954-56, pour le recensement des "saisonniers". Elle n'a jamais été remplie, du moins pour les villages retenus.

(3) Ces conclusions se fondent uniquement sur les "normes" émises par les planteurs, puisqu'aucune enquête sur l'organisation du travail agricole n'a été effectuée au cours de cette recherche?

Ensuite, la comparaison ne sera établie que pour les classes de superficie ne dépassant pas cinquante hectares. Au-delà, le nombre d'exploitations recensées en 1954-1956 est trop faible pour accorder crédit à des "moyennes".

Cette comparaison dans le temps portera sur les variations de la composition de la communauté de production, sur les variations du travailleur moyen par exploitation, et sur les variations de la superficie cultivée par personne active.

A) Variation de la composition de la communauté de production

En 1954-1956, la composition de la communauté de production en fonction des classes de superficie se présentait ainsi :

| Classes de superficie | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Etrangers | TOTAL |
|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------|-------|
| Moins de 10 ha | 23,96 % | 29,92 % | 46,12 % | 100 % |
| 11 - 20 ha | 14,75 % | 25,88 % | 59,37 % | 100 % |
| 21 - 30 ha | 10,45 % | 17,91 % | 71,64 % | 100 % |
| 31 - 40 ha | 6,94 % | 18,06 % | 75,00 % | 100 % |
| 41 - 50 ha | 7,50 % | 17,50 % | 75,00 % | 100 % |

Pour la classe la plus basse (moins de 10 ha), la main-d'œuvre étrangère permanente représente presque la moitié des membres actifs de la communauté de production. Cette catégorie progresse à travers les différentes classes de superficie, jusqu'à occuper les trois-quarts de l'unité d'exploitation pour les classes les plus élevées. A l'inverse, la catégorie des hommes domestiques perd de son importance au fur et à mesure que l'on s'élève dans les classes de superficie (de 23,96 % à 7,50 %) ; il y a diminution, aussi, de la catégorie des femmes domestiques, mais moins forte (de 29,92 % à 17,50 %).

En 1976-1977, la situation était la suivante :

| Classes de superficie | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Etrangers | TOTAL |
|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------|-------|
| Moins de 10 ha | 27,50 % | 32,50 % | 40,00 % | 100 % |
| 11 - 20 ha | 23,65 % | 39,83 % | 36,51 % | 100 % |
| 21 - 30 ha | 18,24 % | 39,19 % | 42,57 % | 100 % |
| 31 - 40 ha | 10,57 % | 25,20 % | 64,23 % | 100 % |
| 41 - 50 ha | 14,89 % | 35,11 % | 50,00 % | 100 % |

La catégorie des étrangers a perdu de son importance pour la classe de superficie la moins élevée. Elle comprend la moitié des membres actifs de l'exploitation agricole pour la classe la plus élevée, en étant passée par un maximum (64,23 % pour la classe comprise entre 31 et 40 ha). Il y a une légère diminution pour la catégorie des hommes domestiques de 27,50 % à 14,89 %, après un minimum atteint pour la classe des 31 à 40 hectares, qui correspond au maximum des étrangers. L'importance relative des femmes varie de classe à classe et est minimale, elle aussi, pour la classe des 31 à 40 hectares.

Les variations relatives enregistrées dans la composition de la communauté de production entre 1954-1956 et 1976-1977 sont les suivantes :

| Classes de superficie | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Etrangers |
|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| Moins de 10 ha | + 3,54 % | + 2,58 % | - 6,12 % |
| 11 - 20 ha | + 8,90 % | + 13,95 % | - 22,86 % |
| 21 - 30 ha | + 7,79 % | + 21,28 % | - 29,07 % |
| 31 - 40 ha | + 3,63 % | + 7,14 % | - 10,77 % |
| 41 - 50 ha | + 7,39 % | + 17,61 % | - 25,00 % |

Les opinions des planteurs paraissent pleinement confirmées par ces chiffres : en vingt ans, il y a diminution de l'importance relative de la main-d'œuvre étrangère dans la composition de l'unité d'exploitation. Cette diminution est la plus faible pour la classe de superficie la moins élevée ; elle est la plus forte pour la classe

des 21 à 30 hectares, et elle est de 25 % pour la dernière classe de superficie. Cette diminution de l'importance relative de la main-d'œuvre étrangère est compensée par une légère progression de la catégorie des hommes domestiques, et une augmentation beaucoup plus marquée pour les femmes domestiques : plus faible que celle des hommes domestiques pour la classe de superficie la moins élevée, atteignant un maximum (+ 21,28 %) pour la classe des 21 à 30 hectares, et nettement supérieure à celle des hommes domestiques pour la dernière classe de superficie.

Ainsi, une diminution de l'importance relative de la main-d'œuvre étrangère dans la composition de l'unité d'exploitation a été compensée par un accroissement de la force de travail féminin, ce qui a eu une répercussion sur l'organisation du travail agricole, puisque les femmes ne participent pas aux tâches d'abattage des arbres, de défriement des nouveaux champs et de récolte. Ce changement dans la composition de l'exploitation a dû se traduire par l'apparition de goulots d'étranglement, ce qui explique les plaintes actuelles des planteurs.

Il convient de confronter cette conclusion à l'étude des variations du travailleur moyen par exploitation.....

B) Variations du travailleur moyen par exploitation

La moyenne des travailleurs par exploitation se présentait, en 1954-1956, comme suit :

| ! Classes ! | ! Nombre ! | ! Hommes ! | ! Femmes ! | ! Etrangers ! | ! TOTAL ! |
|----------------|----------------|--------------|--------------|---------------|-----------|
| ! de super- ! | ! d'exploit- ! | ! domesti- ! | ! domesti- ! | ! Etrangers ! | ! TOTAL ! |
| ! ficie ! | ! tations ! | ! ques ! | ! ques ! | ! Etrangers ! | ! TOTAL ! |
| ! moins 10ha ! | ! 417 ! | ! 0,99 ! | ! 1,24 ! | ! 1,91 ! | ! 4,14 ! |
| ! 11-20ha ! | ! 121 ! | ! 1,01 ! | ! 1,77 ! | ! 4,06 ! | ! 6,83 ! |
| ! 21-30ha ! | ! 28 ! | ! 1,00 ! | ! 1,71 ! | ! 6,86 ! | ! 9,57 ! |
| ! 31-40ha ! | ! 10 ! | ! 1,00 ! | ! 2,60 ! | ! 10,80 ! | ! 14,40 ! |
| ! 41-50ha ! | ! 6 ! | ! 1,00 ! | ! 2,33 ! | ! 10,00 ! | ! 13,83 ! |

La catégorie des hommes domestiques reste constante à travers toutes les classes de superficie : ce phénomène signifie que le chef de la communauté de production n'est aidé par aucun autre parent masculin, qu'il soit frère, fils ou neveu. Le chiffre inférieur à l'unité pour la

classe de superficie la plus basse traduit le fait que, parfois, des femmes sont chefs d'exploitation ; elles ne sont jamais à la tête de vastes domaines fonciers. La catégorie des femmes domestiques accuse une légère progression, passant de 1,24 femme en moyenne par exploitation à 2,33 femmes, après un maximum pour la classe des 31 à 40 hectares. La progression en superficie est compensée, par contre, par un fort accroissement des manœuvres étrangers : de 1,91 étranger en moyenne pour la classe la plus basse à 10,00 étrangers pour la classe la plus élevée, après un maximum (10,80 étrangers en moyenne) pour la classe des 31 à 40 hectares.

En 1976-1977, la situation est la suivante :

| Classes de superficie | Nombre d'exploitations | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Etrangers |
|-----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| moins de 10 ha | 15 | 1,47 | 1,73 | 2,13 |
| 11 - 20 ha | 32 | 1,78 | 3,00 | 2,75 |
| 21 - 30 ha | 14 | 1,93 | 4,14 | 4,50 |
| 31 - 40 ha | 10 | 2,60 | 6,20 | 15,80 |
| 41 - 50 ha | 10 | 3,90 | 9,20 | 13,10 |

De nos jours, toutes les catégories de travailleurs par exploitation progressent en moyenne au fur et à mesure que l'on s'élève dans les classes de superficie : les hommes domestiques passent de 1,47 à 3,90, les femmes domestiques de 1,73 à 9,20, les étrangers de 2,13 à 13,10 après un maximum (15,80 en moyenne) pour la classe des 31 à 40 hectares. La légère baisse de la moyenne des travailleurs étrangers pour la dernière classe de superficie est compensée par une forte progression de la moyenne des femmes domestiques.

Les variations de la moyenne des travailleurs par unité d'exploitation en vingt ans sont les suivantes :

| Classes de superficie | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Etrangers |
|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| moins de 10 ha | + 0,48 | + 0,49 | - 0,22 |
| 11 - 20 ha | + 0,77 | + 1,23 | - 1,31 |
| 21 - 30 ha | + 0,93 | + 2,43 | - 2,36 |
| 31 - 40 ha | + 1,60 | + 3,60 | + 5,00 |
| 41 - 50 ha | + 2,90 | + 6,87 | + 3,10 |

La catégorie des hommes domestiques subit un accroissement, plus marqué pour les catégories élevées de superficies que pour les plus petites. La catégorie des femmes domestiques traduit une augmentation beaucoup plus forte que celle des hommes, sauf pour la plus petite catégorie de superficie. Pour la catégorie des étrangers, on constate des variations : un très faible accroissement pour la plus petite classe de superficie, une diminution pour les deux classes intermédiaires, une augmentation pour les deux dernières classes.

Il y a donc augmentation de la moyenne de la population active par exploitation en vingt ans :

| Classes de superficie | Moyenne en 1954 - 1956 | Moyenne en 1976 - 1977 | Variations |
|-----------------------|------------------------|------------------------|------------|
| moins de 10 ha | 4,14 | 5,33 | + 1,19 |
| 11 - 20 ha | 6,83 | 7,53 | + 0,70 |
| 21 - 30 ha | 9,57 | 10,57 | + 1,00 |
| 31 - 40 ha | 14,40 | 24,60 | + 10,20 |
| 41 - 50 ha | 13,30 | 26,20 | + 12,90 |

Ce phénomène traduit un accroissement général de la population, qui s'est réalisé au bénéfice des deux dernières classes de superficie. Cet accroissement est le fait des trois catégories de travailleurs, mais il est plus sensible pour les manœuvres étrangers, dont le solde reste positif malgré des variations de classe à classe, et surtout pour les femmes, qui accusent la plus forte hausse pour la dernière classe de superficie. L'accroissement général de la population s'est donc manifesté par une augmentation particulière de la catégorie des femmes

domestiques par rapport aux autres catégories, car elles ont été maintenues dans leurs activités agricoles et ménagères, par rapport aux hommes domestiques, davantage aspirés par la scolarisation et la migration vers d'autres zones, urbaines ou rurales. Il n'est donc pas évident qu'il y ait disparition absolue de la main-d'œuvre étrangère dans le Moronou. Cette conclusion provisoire demande à être confirmée par l'étude des variations de la superficie cultivée par actif.

C) Variation de la superficie cultivée par personne active

En 1954-1956, la superficie cultivée par personne active était la suivante :

| Classes de superficie | total des superficies (ha) | Etrangers (MOp) | Population active (PAP) | S/MOp | S/PAP |
|-----------------------|----------------------------|-----------------|-------------------------|---------|---------|
| moins 10ha | 2085,70 | 797 | 1.728 | 2,62 ha | 1,21 ha |
| 11-20ha | 2008,76 | 491 | 827 | 4,09 ha | 2,43 ha |
| 21-30ha | 848,29 | 192 | 268 | 4,42 ha | 3,17 ha |
| 31-40ha | 347,44 | 108 | 144 | 3,22 ha | 2,41 ha |
| 41-50ha | 268,85 | 60 | 80 | 4,48 ha | 3,36 ha |

La superficie cultivée par travailleur étranger croît à travers les différentes classes, sauf pour la classe des 31 à 40 hectares, qui correspond à la plus forte moyenne de travailleurs de cette catégorie par exploitation. Ce phénomène veut dire que les moyennes exploitations (de 21 à 50 ha) sont moins bien dotées en manœuvres que les petites (de 0,1 à 10 ha). Si l'on tient compte de la totalité de la population active (hommes domestiques, femmes domestiques, étrangers), on observe une diminution générale de la superficie cultivée, qui varie entre 1,21 et 3,36 hectares par actif. La population domestique compense donc l'insuffisance de la main-d'œuvre étrangère pour toutes les catégories de superficies.

En 1976-1977, la superficie cultivée par personne active varie ainsi :

| Classes de superficie | Total des superficies (ha) | Etrangers (MOp) | Population active (PAP) | S/MOp | S/PAP |
|-----------------------|----------------------------|-----------------|-------------------------|---------|---------|
| moins 10ha | 90,65 | 32 | 80 | 2,83 ha | 1,13 ha |
| 11-20ha | 501,09 | 88 | 241 | 5,69 ha | 2,08 ha |
| 21-30ha | 365,81 | 63 | 148 | 5,81 ha | 2,47 ha |
| 31-40ha | 359,05 | 158 | 246 | 2,27 ha | 1,46 ha |
| 41-50ha | 461,95 | 131 | 262 | 3,53 ha | 1,76 ha |

La superficie cultivée par travailleur permanent est de 2,83 hectares pour la classe de superficie la plus faible ; elle augmente pour les deux classes intermédiaires et elle régresse pour les deux dernières classes. La prise en compte de la totalité de la population active de l'exploitation fait baisser la superficie cultivée par actif, qui varie de 1,13 hectares pour la classe la plus basse à 1,76 hectares pour la classe la plus élevée, en passant par un maximum (2,47 hectares par personne active).

Si l'on compare la superficie cultivée par travailleur entre 1954-1956 et 1976-1977, on obtient les résultats ci-après :

| Classes de superficie | Variations de la superficie cultivée par manoeuvre permanent | Variations de la superficie cultivée par personne active |
|-----------------------|--|--|
| moins de 10 ha | + 0,21 ha | - 0,08 ha |
| 11 - 20 ha | + 1,60 ha | - 0,35 ha |
| 21 - 30 ha | + 1,39 ha | - 0,70 ha |
| 31 - 40 ha | - 0,95 ha | - 0,95 ha |
| 41 - 50 ha | - 0,95 ha | - 1,60 ha |

Dans l'ensemble, on peut conclure à une légère progression de la superficie cultivée par manoeuvre permanent, ce qui pourrait traduire une faible baisse des effectifs. Cette progression n'est pas uniforme pour toutes les classes de superficie : si elle se fait sentir pour les

trois premières classes, il faut constater une légère régression pour les deux dernières. Plus qu'une diminution de la population totale de manœuvres, cette évolution peut être interprétée comme un transfert de manœuvres permanents des petites vers les moyennes et grandes exploitations, comme le montre la superficie cultivée par travailleur étranger pour les classes de superficie au-delà de 50 hectares en 1954-1956 et 1976-1977 :

| Classes de superficie | S/MOp en 1954-1956 | S/MOp en 1976-1977 |
|-----------------------|--------------------|--------------------|
| 51 - 60 ha | 4,47 ha | 7,81 ha |
| 61 - 70 ha | 5,90 ha | 6,03 ha |
| 71 - 80 ha | 3,98 ha | 2,25 ha |
| 81 - 90 ha | - | 5,18 ha |
| 91 - 100 ha | - | 5,11 ha |
| 101 - 150 ha | - | 3,32 ha |
| 151 - 250 ha | - | 5,42 ha |

La moyenne de la superficie cultivée par manœuvre permanent est variable de nos jours. Il reste que le taux d'utilisation de ces manœuvres sur les grandes plantations ne paraît guère être meilleur que sur les petites et moyennes exploitations. En ce sens, les grandes plantations ne sont pas gérées selon une rationalité économique différente.

Si l'on s'attache à la superficie cultivée par personne active, on constate qu'elle est en diminution depuis vingt ans pour toutes les catégories de superficie, ce qui prouve que, là où il y a eu ponction de main-d'œuvre étrangère, le vide ainsi créé a été comblé par la force de travail familiale. Ce phénomène doit être attribué à un accroisse-

ment général de la population rurale, qui se traduit par l'élévation des densités à l'échelle des sous-préfectures(2).

*

* *

*

Les faits tels qu'ils nous sont révélés par les chiffres, ne correspondent pas aux normes émises par les planteurs. Il reste à fournir une explication. Plutôt que de "disparition", il conviendrait de parler d'une *diminution relative* de la main-d'œuvre étrangère. En effet, les effectifs totaux semblent s'être au minimum maintenus, mais, aux yeux des planteurs, ce phénomène s'est traduit par une "disparition" pour deux raisons conjointes. Tout d'abord, il y a eu, en vingt ans, accroissement de la taille des exploitations : celles-ci ont doublé (1) ; ainsi, la taille la plus élevée est passée de 80 à 250 hectares. Il s'est alors produit un transfert des manœuvres étrangers des petites vers les moyennes exploitations. Ensuite, est survenue une seconde évolution : une augmentation de la population rurale ; en particulier, les femmes domestiques, moins mobiles que les hommes, aspirés par la scolarisation

(1) J.-M. GASTELLU : "La course à la forêt dans le Moronou", p. 7, in "Le dynamisme foncier et l'économie de plantation", Publication interinstituts, Abidjan, Octobre 1978.

(2) A. DITTGEN, P. LABASTE, J.-M. SESS : "Evolution de la population rurale en Côte-d'Ivoire".- Cahiers du CIRES, 17, mars 1978.

Données concernant le Moronou

| | Densité 1965 | Densité 1975 | Accroissement |
|-------------------|--------------|--------------|---------------|
| S/P d'ARRAH | 16,0 | 23,0 | + 7,0 |
| S/P de BONGOUANOU | 31,9 | 47,5 | + 15,6 |
| S/P de MBATTO | 15,2 | 25,3 | + 10,1 |

et les migrations de travail, ont acquis une place relative plus grande dans la vie des exploitations. Cette double évolution a pu faire croire aux planteurs que la main-d'œuvre étrangère était en voie de disparition, parce qu'elle perdait de son poids au sein de la communauté de production ; en réalité c'était la main-d'œuvre domestique qui acquérait de l'importance. Il s'est donc produit une diminution relative, et non pas absolue.

Cependant, si la situation n'a pas beaucoup changé, elle n'est pas optimale pour autant. En effet, la surface cultivée par manœuvre permanent demeure élevée pour les différentes classes de superficie. Si la surface cultivée par actif est plus petite, il ne faut pas trop s'illusionner : les femmes domestiques ont été comptées dans la population active ; or, elles ne participent pas à toutes les tâches agricoles, ce qui conduit à la formation de goulots d'étranglement pour certaines opérations culturales (abattage, défrichage, récoltes). S'il n'y a pas réellement disparition des manœuvres étrangers, il y a, malgré tout, *insuffisance de la main-d'œuvre masculine* : en cela, les planteurs ont raison. De toute évidence, les planteurs du Moronou n'atteignent pas, de nos jours, une productivité maximale : ces plantations ne sont pas gérées selon l'"esprit du capitalisme".

A N N E X E S

Tableau 1 : Total des productions en valeur des manœuvres permanents par classes de superficie dans trois villages du Moronou (Agbossou, Assoumoukro, Kouassikro).

Tableau 2 : Données brutes sur la population active des exploitations par classes de superficie en 1954-1956 dans trois villages du Moronou (Abongoua, Agbossou, Kouassikro).

Tableau 3 : Données brutes sur la population active des exploitations par classes de superficie en 1976-1977 dans trois villages du Moronou (Agbossou, Assoumoukro, Kouassikro).

Tableau 1 : Productions en valeur des manœuvres permanents

| Productions en valeur | Nombre de manœuvres permanents | Productions en valeur | Nombre de manœuvres permanents |
|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| moins de 10.000 F | 39 | 151.000 - 160.000 F | 17 |
| 11.000 - 20.000 F | 93 | 161.000 - 170.000 F | 2 |
| 21.000 - 30.000 F | 118 | 171.000 - 180.000 F | 7 |
| 31.000 - 40.000 F | 50 | 181.000 - 190.000 F | - |
| 41.000 - 50.000 F | 112 | 191.000 - 200.000 F | - |
| 51.000 - 60.000 F | 194 | 201.000 - 210.000 F | 4 |
| 61.000 - 70.000 F | 63 | 211.000 - 220.000 F | 5 |
| 71.000 - 80.000 F | 60 | 221.000 - 230.000 F | - |
| 81.000 - 90.000 F | 88 | 231.000 - 240.000 F | 4 |
| 91.000 - 100.000 F | 24 | 241.000 - 250.000 F | - |
| 101.000 - 110.000 F | 16 | 251.000 - 300.000 F | 3 |
| 111.000 - 120.000 F | 59 | 301.000 - 501.000 F | 2 |
| 121.000 - 130.000 F | 1 | au-delà de 501.000 | 1 |
| 131.000 - 140.000 F | 10 | | |
| 141.000 - 150.000 F | 17 | | |
| | | T O T A L | 989 |

Tableau 2 : Population active des exploitations en 1954-1956.

| Classes de superficie | Nombre d'exploitations | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Hommes + Femmes domestiques | Etrangers | Population active totale |
|-----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------|-----------|--------------------------|
| < 10 ha | 417 | 414 | 517 | 932 | 797 | 1.728 |
| 11 - 20 ha | 121 | 122 | 214 | 336 | 491 | 827 |
| 21 - 30 ha | 28 | 28 | 48 | 76 | 192 | 268 |
| 31 - 40 ha | 10 | 10 | 26 | 36 | 108 | 144 |
| 41 - 50 ha | 6 | 6 | 14 | 20 | 60 | 80 |
| 51 - 60 ha | 2 | 2 | 6 | 8 | 27 | 35 |
| 61 - 70 ha | 2 | 2 | 5 | 7 | 21 | 28 |
| 71 - 80 ha | 1 | 1 | 5 | 6 | 18 | 24 |
| TOTAL | 587 | 585 | 835 | 1.421 | 1.714 | 3.134 |

Tableau 3 : Population active des exploitations en 1976-1977

| Classes de superficie | Nombre d'exploitations | Hommes domestiques | Femmes domestiques | Hommes + Femmes domestiques | Etrangers | Population active totale |
|-----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------------|-----------|--------------------------|
| < 10 ha | 15 | 22 | 26 | 48 | 32 | 80 |
| 11 - 20 ha | 32 | 57 | 96 | 153 | 88 | 241 |
| 21 - 30 ha | 14 | 27 | 58 | 85 | 63 | 148 |
| 31 - 40 ha | 10 | 26 | 62 | 88 | 158 | 246 |
| 41 - 50 ha | 10 | 39 | 92 | 131 | 131 | 262 |
| 51 - 60 ha | 7 | 14 | 48 | 62 | 50 | 112 |
| 61 - 70 ha | 7 | 19 | 57 | 76 | 79 | 155 |
| 71 - 80 ha | 5 | 18 | 42 | 60 | 168 | 228 |
| 81 - 90 ha | 2 | 13 | 29 | 42 | 34 | 76 |
| 91 - 100 ha | 5 | 19 | 41 | 60 | 94 | 154 |
| 101 - 150 ha | 2 | 5 | 24 | 29 | 77 | 106 |
| 151 - 250 ha | 2 | 16 | 27 | 43 | 84 | 127 |
| TOTAL | 111 | 275 | 602 | 877 | 1.058 | 1.935 |